



Vivre à

vonnas

4 fleurs

4 saisons



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

N° 30 – Janvier 2022

Bulletin d'informations municipales



Edito

Vonnas, village fleuri 4 fleurs Grand prix National

Notre classement a été renouvelé cette année ; une reconnaissance ininterrompue depuis 1977. C'est le fruit d'un travail au quotidien de tous avec un merci tout particulier aux Elus et agents en charge de l'environnement et du fleurissement.

Cette continuité pourrait laisser croire à une certaine routine. Il n'en est rien ; les critères d'attribution d'un 4 fleurs en 2021 sont bien différents de ceux de 1977. Là où les seuls éléments : fleurissement – aménagements de massifs, étaient pris en compte, se sont ajoutés des items environnementaux incontournables.

Quelques exemples des actions évaluées par le jury :

- choix « Zéro phyto »,
- isolation des combles des bâtiments municipaux,
- économie de consommation d'eau en matière de fleurissement notamment par la plantation de vivaces,
- désimperméabilisation de la cour d'école Narcisse Devaux,
- extinction de l'éclairage public dans quelques quartiers.

C'est bien cette démarche protection environnementale qui a séduit et convaincu le jury national.

La COP26 a une nouvelle fois pris acte du réchauffement climatique et de la nécessité d'agir. Les conclusions et surtout le positionnement de certains pays laissent dubitatifs quant à la mise en œuvre d'actions concrètes pourtant essentielles pour l'avenir de notre planète et des Hommes. Alors, aujourd'hui, il ne sert à rien de se lamenter, cessons de regarder ce que l'autre ne fait pas. Prenons tous conscience et agissons chacun dans notre quotidien pour préserver notre environnement. **C'est avec cet esprit et dans ces objectifs que la commune a adhéré au Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET) de la Communauté de Communes de la Veyle** et s'inscrit dans les actions définies dans ce plan. Les projets communaux seront conçus et réalisés dans ce sens. Donner l'exemple, c'est jouer un rôle de moteur. C'est aussi encourager chacun d'entre nous à agir individuellement en faisant preuve de plus de civisme, en étant des citoyens responsables.

Sur ces points, je souhaite mettre en avant notre jeunesse avec

- **la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers** : une convention avec le collège et le Centre de Secours de Vonnas a conduit à la création de cette section. Ces jeunes suivent des formations, participent aux manifestations commémoratives ou sportives et incarnent la relève pour assurer ces services nécessaires et appréciés par tous.
- **la classe Défense et Sécurité Globale du collège** créée dans le but de sensibiliser les jeunes générations à l'esprit de défense et au devoir de mémoire. Outre des déplacements sur des sites historiques, ils participent à toutes les cérémonies commémoratives de la commune et travaillent sur la mémoire locale telle la journée du 12 juin 1944 à Vonnas. Cette année, le 11 Novembre, un des élèves assurait le rôle de porte-drapeau devant le Monument aux Morts et une vingtaine a assuré la collecte des Bleuets de France.

Merci à tous ceux qui encadrent ces jeunes (enseignants, pompiers). Quelle belle image positive de la jeunesse !

2022 débute comme s'est terminée 2021, sous la menace du Covid et de ses variants. Espérons un retour à une vie normale même si le doute s'est installé.

2022 sera aussi une année importante avec les élections présidentielles les 10 et 24 avril et législatives les 12 et 19 juin. Voter est un droit acquis de haute lutte et j'aspire à votre participation importante à ces scrutins.

Je vous souhaite enfin et au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Alain Givord, Maire de Vonnas



Arrivées

Mme Pascale Rapy est arrivée fin août 2021 pour renforcer l'équipe de restauration scolaire.

Elle assure la surveillance et l'encadrement des enfants pendant la cantine, les temps d'activités récréatifs et le ménage des locaux.

M. Hervé Perroux est arrivé en comptabilité début novembre en remplacement d'un congé parental.

Départs

M. Lionel Chêne a quitté les services techniques.

Mme Marine Carjot a quitté le service comptabilité.

Horaires mairie

Attention : en raison du contexte actuel, les horaires sont adaptés. Nous vous invitons à contacter la mairie avant votre déplacement ou consulter notre site internet.

Ouverture au public sans RDV :

Lundi / Mercredi :
8h30 – 12h15
13h30 – 17 h

Mardi / Jeudi
8h30 – 12h15

Vendredi
8h30 – 12h15
13h45 – 16 h

Contacts :

Mairie
86 rue du Docteur Perret
01540 VONNAS
04 74 50 02 48
mairie@vonnas.com
www.vonnas.com

Directeur de la publication : Alain Givord

Ont contribué à ce numéro : Françoise Berthoud, Mickaël Bré, Nathalie Duclos, Alain Givord, Jean-Louis Givord, Michèle Laurent, Sébastien Lequeux, Cécile Nizet, Claude Rabuel.

Merci aux bénévoles de la médiathèque pour leur participation.

Crédits photographiques/Illustrations : Mairie de Vonnas

Impression : Imprimerie Multitude, 1 550 exemplaires

Dépôt légal : janvier 2022



Travaux

En 2021, malgré une conjoncture difficile la municipalité a tenu ses engagements budgétaires.

Voirie communale :

Les travaux « route du moulin Péroux », signalisation comprise s'élèvent à 193 000 € TTC et ont été entièrement auto-financés. Il en va de même pour les travaux d'entretien de la voirie communale, marquage et curage de fossés compris pour un budget global de 54 500 € TTC.

Bâtiments et structures :

La micro crèche « RIBAM'VEYLE » est opérationnelle :

La réhabilitation du local « salle des fêtes » du Triolet en micro crèche a été réalisée par la commune de Vonnas. Au 3 janvier 2022, cette structure d'une capacité de 10 enfants affiche complet.

Dans le cadre de sa compétence « petite enfance » la Communauté de Communes de la Veyle, par délégation de service public a confié la gestion de la micro crèche de Vonnas à l'association Léo Lagrange.

Le coût des travaux se décompose ainsi :

- Travaux du marché micro crèche : 503 484 euros TTC
- Travaux hors marché : 13 437 euros TTC
- Frais d'études, maîtrise d'œuvre : 52 243 euros TTC

Son financement :

- Participation de la CAF : 96 000 euros TTC
- Participation du département : 40 000 euros TTC
- Participation de la CCV La Veyle : 50 000 euros TTC
- Récupération TVA : 103 384 euros

Soit un auto financement de la commune à hauteur de 279 780 € TTC.

Autres travaux concrétisés sur 2021

La Commune est engagée dans une démarche de **transition écologique et d'économie de la facture énergétique**. A cet effet, des travaux d'isolation de combles de bâtiments ont été réalisés et une vingtaine de candélabres d'éclairage public sont passés en leds.

Les projets pour 2022

Evoqués dans notre bulletin municipal de juillet 2021, l'aménagement sécuritaire de la **traversée de Chassin** et la **rénovation de la verrière du Centre Saint Martin** seront réalisées sur 2022. Ces deux projets ont été actés par le département avec des participations financières à hauteur de 30%.

Nous poursuivrons l'entretien des chemins communaux et la rénovation de notre parc d'éclairage public. Nous avons également missionné un bureau d'études pour un diagnostic des ponts Burel, pont sur la rivière morte et pont de Verdemont.

Dans le cadre du dispositif « **petites villes de demain** », les études d'aménagement de l'Avenue des Sports, du centre village et de la future médiathèque seront finalisées sur 2022.



La micro-crèche « RIBAM'VEYLE »

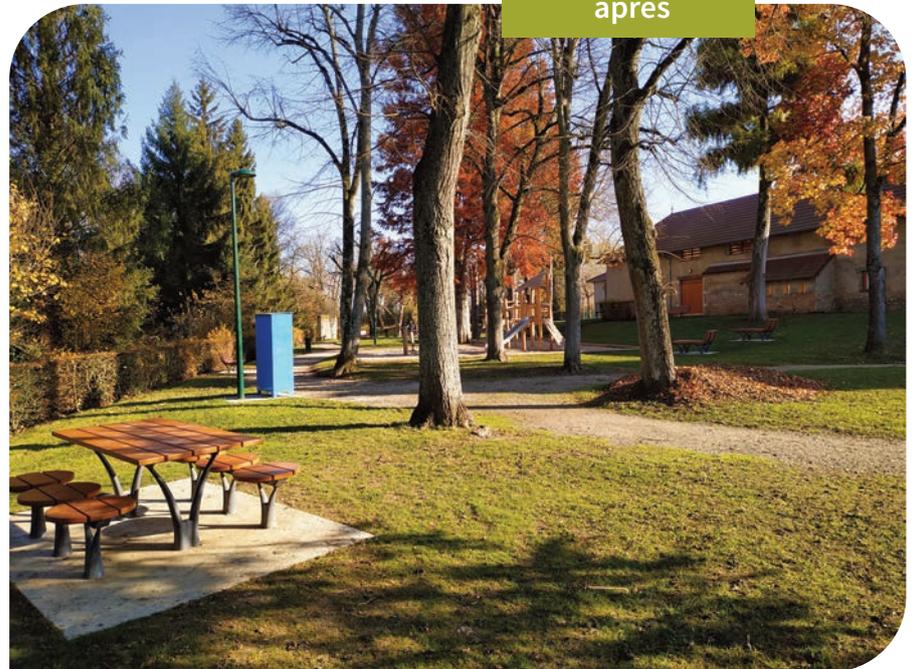


Focus développement durable

Parc municipal :
avant



Parc municipal :
après



Comme évoqué dans le bulletin précédent, depuis le 20 septembre, vous pouvez bénéficier d'un parc réaménagé.

Jouer, se reposer, lire, pique-niquer sont les activités proposées.

Et d'autres surprises vous attendent en janvier...





Focus développement durable

Désimperméabilisation
des cours d'école : avant



L'Entreprise Roger Martin et les services municipaux ont débitumé 450 m² de cour pour créer un potager. Ceci évite que 1000 m³ d'eau de pluie ne repartent directement à la rivière ; ce qui profite au jardin.

Cet aménagement servira de lieu d'observation de la nature par les enfants.

Désimperméabilisation
des cours d'école : après





Focus développement durable

Cimetière :

poursuite de la démarche zéro phyto.

Ceci se traduit par :

- Un bétonnage des inter-tombes pour en supprimer le désherbage difficile
- Un enherbement de la moitié des allées à la place des allées gravillonnées, supprimant tout besoin de désherbage



Les bulbes :

un investissement à long terme

Les bulbes plantés cet été route de Bourg-en-Bresse ont donné pleinement satisfaction. Rendez-vous l'été prochain pour les redécouvrir.



Renouvellement label 4 fleurs

Le jury a conforté notre classement en label 4 fleurs. Ce prix récompense l'ensemble du cadre de vie : fleurissement, mise en valeur du patrimoine bâti, gestion de l'éclairage public, aménagements de la voirie, propreté... Merci aux équipes techniques pour leur investissement.



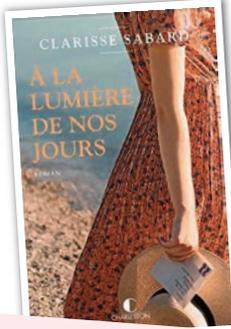


Culture

Et si on lisait...

La médiathèque vous propose plus de 7700 livres, 580CDet 530 DVD.

Les bénévoles de la médiathèque vous recommandent quelques romans et bandes dessinées :



Eliane :
À la lumière de nos jours
de Clarisse Sabard



Cathy D. :
Tout le bleu du ciel
de Mélissa Da Costa



Denise :
Maman a tort
de Michel Bussi



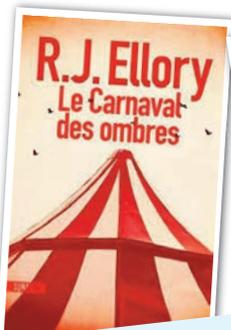
Valeska :
Le secret du mari
de Liane Moriarty



Michèle :
Réparer les vivants
de Maylis de Kerangal



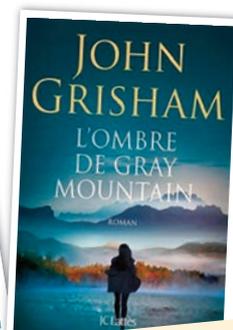
Isabelle :
De silence et de loup
de Patrice Gain



Monique :
Le carnaval des ombres
de R.J. Ellory



Catherine R :
Les suppliciées du Rhône
de Coline Gatel



Pierre : *L'ombre de Gray Mountain*
de John Grisham

Martine :
Le premier amour est-il éternel ?
de Geneviève Senger

Annie :
La carte postale
de Anne Berest

Catherine C :
La panthère des neiges
de Sylvain Tesson



Delphine :
Paroles d'honneur
de Leïla Slimani et Laetitia Coryn



Michèle :
la série *Bételgeuse*
de Léo



Catherine C :
Tanarive
de Marc Earcersall

Réunion à la médiathèque

Le 17 novembre, les membres de la médiathèque municipale se sont réunis pour accueillir 4 nouvelles bénévoles : Claire, Catherine, Caroline et Delphine. Grâce à elles, l'équipe ainsi étoffée pourra assurer toutes les permanences du samedi.

Chacun s'est félicité d'avoir pu ouvrir la médiathèque depuis la mi-mai 2020, tout en suivant un protocole rigoureux. Le pass sanitaire est bien contrôlé. Les lecteurs qui ne peuvent le présenter ont la possibilité de se servir dans les deux vestiaires à livres mis à leur disposition à côté de la médiathèque et dans le parc municipal.

Il est cependant navrant de constater que le vestiaire du parc a été vandalisé alors qu'il mettait des livres à la disposition des enfants.

L'adjointe à la culture, Françoise Berthoud, s'est jointe à la réunion pour présenter un **projet de nouvelle médiathèque**. Une petite équipe de volontaires va réfléchir, s'informer, recenser les besoins afin d'aider la commune dans la réalisation du projet.

La soirée s'est terminée par un moment convivial avec les membres de la commission culture.





Culture



En chœur avec Allegretto

Le chœur Allegretto s'est produit au centre Saint Martin le 1^{er} octobre. Un spectacle de poèmes mis en musique par de grands compositeurs, en particulier Gabriel Fauré, a ravi la centaine de spectateurs.

Remplir le Centre Saint Martin pour un concert était un premier signe de la reprise des activités culturelles de Vonnas.

VONNAS au fil de l'eau

L'association Vonnas Patrimoine a participé au concours vidéo de « Histoire et Patrimoine ». Il fallait réaliser un film de 5 mn maximum permettant de mettre en valeur le patrimoine local.

Un groupe de 8 adhérents s'est constitué et le travail collectif a commencé. La chance ? Jean Philippe Ballet propose ses services et son drone. Un scénario est élaboré : le fil conducteur sera l'eau, omniprésente à Vonnas. En suivant cette eau, on montrera la mairie, les 2 châteaux, le Centre Saint Martin, les ponts, les moulins, les fleurs, le vieux puits... tout ce qui fait le charme de Vonnas.

En juillet, début du tournage : pendant que Jean Philippe guide son engin sur son écran, 2 assistant(e)s surveillent le drone, on ne doit pas le perdre de vue mais parfois il disparaît derrière les arbres, alerte ! Par chance, la pluie du début d'été avait rendu la nature splendide et en vue aérienne, c'était beau.

Jean Philippe apportait 17 mn de film montrable à la réunion suivante. Il fallait sacrifier 12 mn pour respecter les règles du concours. C'est avec regrets qu'on abandonnait quelques jolies séquences mais on tenait bon : 5 mn, pas plus. Jean Philippe pouvait réaliser le montage définitif de l'image.

Étape suivante, le son : commentaire, musique et bruitage. Les droits musicaux posaient quelques problèmes, résolus en confiant à Pierre Ravoyard la composition d'une musique originale. Alain Ravoyard, lui, se chargeait d'écrire le commentaire.

Ensuite, 4 personnes enregistraient en voix off et Jean Philippe procédait au montage final.

Ce petit film, intitulé « Vonnas au fil de l'eau » a reçu le 2^e prix du concours. Les Vonnassiens auront sûrement l'occasion de le voir car l'association en est très fière.



<https://youtu.be/pvr85vRPyKo>



Vonnas'Anime à Saveurs en Veyle

Du 8 au 10 octobre, Saveurs en Veyle proposait ses animations goûteuses à Vonnas : marché de producteurs, saynètes et films ont attiré de nombreux habitants. Vonnas'anime avait installé son grand chapiteau pour accueillir 88 convives venus se régaler avec le poulet de Bresse, le gratin dauphinois et la tarte bressane. Merci aux bénévoles de l'association qui se sont dévoués pour le service.





Entretien avec le nouveau principal du collège

En septembre 2021, Monsieur Bruno Fautrez a pris son poste de principal du Collège du Renon.

Question : Pouvez-vous vous présenter ?

Réponse : Je suis originaire des Hauts de France, un « ch'ti », mais j'ai fait mes études d'histoire à Nancy et Strasbourg. Ensuite j'ai enseigné dans plusieurs lycées du Rhône. J'ai passé le concours de direction en 2012 et j'ai été nommé dans des lycées professionnels : Lycée hôtelier Dumaine à Mâcon, puis dans des lycées professionnels à Gisors et Saint-Priest. Je voulais avoir l'expérience du collège et me rapprocher de ma famille à Mâcon ; Vonnas était une opportunité à saisir et je compte bien y rester un bon moment, bien que la mobilité soit imposée dans l'éducation nationale.

Question : Quelles leçons tirez-vous de votre expérience en lycée professionnel ?

Réponse : Le Lycée professionnel peut être une excellente voie, de même que l'apprentissage, mais il faut y entrer par motivation et savoir qu'on peut aller très loin. Même un CAP peut vous conduire un jour à un poste bac+5 ou encore à créer son entreprise ! Le problème est que



beaucoup d'élèves y entrent par défaut, parce qu'ils « n'aiment pas l'école » sans savoir ce qu'ils aiment. Si cela ne leur convient pas, s'ils ne sont pas dans une filière choisie, ils se découragent et risquent d'abandonner. L'orientation est un sujet auquel je suis très attaché et ce sera un axe important de mon travail à Vonnas.

Question : Quels sont les choses qui vous ont plu en arrivant ici ?

Réponse : J'étais satisfait d'être dans un collège rural, cela me change des lycées professionnels de cités. J'ai vu que les collègues et le milieu local étaient très ouverts. Les projets déjà lancés : le jardin, les classes défense et jeunes sapeurs pompiers, la micro entreprise, tout ça me convient très bien.

Question : Qu'est-ce que vous voudriez améliorer ?

Réponse : J'aimerais que les projets culturels et scientifiques soient plus développés mais les difficultés de finan-

cement nous empêchent de sortir nos élèves. Il va falloir faire venir la culture et la science à nous. J'espère qu'on trouvera de beaux projets par exemple dans la maîtrise de l'environnement (sécurité, recyclage, espaces verts...).

Mon projet principal est d'améliorer l'orientation des élèves et cela dès la 4^e. Les collègues ne sont pas vraiment formés à ça et on leur demande beaucoup. Les enfants doivent être ambitieux, ils doivent viser le plus haut et se dire qu'ils peuvent y arriver. Les choix précoces nécessitent une vraie motivation ; quand on ne l'a pas, il vaut mieux attendre ou soigner le passage en lycée pro. Je suis prêt à développer des partenariats avec tout le monde, cela éveille l'intérêt des élèves et les aide à faire des projets.



Les élèves de la classe Défense du collège avec leurs professeurs :
Mr Olivier Le Guic et Mme Magali Roy



Social

Nos professionnels de santé ont pris place à l'Espace Santé « Le Clos des Lys »

Après la pose symbolique de la première pierre le 18 octobre 2019, nos professionnels de santé locaux ont pris place dans l'espace santé Le Clos des Lys.

A la fin mai 2021, le **laboratoire d'Analyses Médicales**, installé à VONNAS depuis de nombreuses années, a intégré ses nouveaux locaux à ses horaires habituels.



Florence Dureuil, Gaëlle Paquet, Sandrine Tejerina, Stéphanie Grégoire



A la mi-juin 2021, c'est au tour de l'**équipe d'infirmières** d'investir l'espace de santé : Florence DUREUIL, Sandrine TEJERINA, Stéphanie GREGOIRE, Gaëlle PAQUET. Leur remplaçante attirée Lydie DUCROZET vient 2 jours par mois et en soutien pendant les congés. Elles assurent des permanences au cabinet du lundi au vendredi de 18h à 18h30, de préférence sur rendez-vous. Elles font également les visites et soins infirmiers à domicile.

Courant juillet 2021, le **Docteur ROGER** installé à VONNAS, depuis plusieurs années, a pris possession de son nouvel espace.

Le 28 juillet 2021, **Florence LEBRETTE**, infirmière, est rentrée dans les lieux. Elle nous précise qu'elle a été associée avec Monsieur BLONDEAU

pendant 12 ans, ce dernier est aujourd'hui en retraite. Rejointe par **Amandine TIMOTEO**, elles assurent des visites et soins à domicile ainsi qu'au cabinet sur rendez-vous.

Qu'ils soient laborantins, médecins et infirmières, tous sont ravis d'avoir un espace de travail clair et agréable pour exercer dans de bonnes conditions.

Notre nouveau challenge pour l'année à venir est d'accueillir d'autres professionnels de santé, tels que médecin généraliste, masseur kinésithérapeute, sage-femme, psychologue, etc. une surface de 230 m² environ reste disponible.

Florence Lebrette



Maison France Service, une aide au quotidien pour vos démarches administratives en ligne

La Maison France Service est un service qui sert de relais entre les usagers et les administrations partenaires. Il s'agit d'un accompagnement par des agents effectué dans un cadre totalement confidentiel et entièrement gratuit.

France Services permet une plus grande accessibilité des services publics et une plus grande simplicité des démarches administratives par le regroupement en un même lieu des services de l'état, des opérateurs et des collectivités territoriales.

Les agents ont pour rôle un accompagnement individualisé en ligne dans vos démarches administratives auprès des différents organismes. Ils sont à votre écoute et chargés de vous donner des informations de premier niveau puis vous orienter vers les partenaires pour des questions plus spécifiques.

Des ordinateurs sont en accès libre pour toutes vos démarches administratives en ligne (consultations des réseaux sociaux et sites marchands ne sont pas autorisées).

Deux bureaux sont ouverts l'un à PONT DE VEYLE, pôle des Services Publics, 10 rue de la Poste – Le Château et une permanence à VONNAS le mardi et le jeudi, pôle des services publics, 34 allée de la Jeunesse (à l'arrière de la mairie).

- Lundi 8 h 30/12 h 30 13 h 30/17 h 30
- Mardi 8 h 30/12 h 30 14 h 00/17 h 00 sur rendez-vous
- Mercredi 8 h 30/12 h 30 FERMÉ
- Jeudi 9 h 00/12 h 30 14 h 00/18 h 00
- Vendredi 8 h 30/12 h 30 FERME

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, et avant de vous déplacer, il est vivement conseillé d'appeler le 03 85 30 83 51 ou d'adresser un mail à franceservices@cc-laveyle.fr

Administrations partenaires :





Bien Vivre au Triolet en 2021

Comme les années précédentes, Aude l'animatrice, s'est dépensée sans compter pour proposer et organiser des animations à nos résidents. Aidée par des membres du CCAS, elle a confectionné des crêpes pour la chandeleur. En raison du contexte sanitaire, les assiettes ont été préparées et distribuées aux résidents dans leur appartement. Même méthode pour la dégustation des bugnes pour fêter mardi gras !

Les conditions sanitaires s'étant améliorées, le 13 septembre, par une belle journée ensoleillée, une vingtaine de résidents ont embarqué à Pont-de-Vaux pour une croisière sur la Saône jusqu'à Mâcon. Le repas servi à bord a été très apprécié. Cette première sortie après les restrictions sanitaires de l'année a redynamisé les participants et les membres du CCAS accompagnateurs.



Jérôme et Elodie DESMARIS (Le Fournil d'Elodie) nos chocolatiers locaux, ont gentiment accueilli, le 30 septembre, un groupe de résidents pour une démonstration de fabrication de chocolat et une visite de leur laboratoire. Les participants étaient très intéressés par les explications données. Ils sont repartis avec quelques chocolats fabriqués et offerts par nos commerçants.

Chaque mois, Aude organise les anniversaires de nos résidents.

Un café d'accueil permet aux nouveaux arrivants de s'intégrer à la résidence.

Ceci n'est qu'une partie des animations proposées, il y en a bien d'autres encore.

Depuis quelques années, le Triolet est rendu plus gai et plus accueillant grâce aux activités créatives proposées chaque semaine à nos résidents. Celles-ci leur permettent de combattre la solitude, et participent au maintien manuel, sensoriel et cognitif de chaque personne. Leurs créations agrémentent les parties communes de la résidence.

Le CCAS met en place la réfection d'au moins deux appartements par an (aménagement des salles d'eau, radiateurs, électricité, réfection des murs). Trois logements ont ainsi fait peau neuve, d'autres rénovations sont prévues pour l'année à venir, sans oublier la création d'un jardin d'agrément extérieur en cours d'élaboration.

Nathalie Duclos, adjointe au maire, remercie Aude l'animatrice, les membres du CCAS et les résidents pour leur investissement de chaque instant.

Il fait bon vivre à la résidence autonomie du Triolet en 2021.



Logement :

l'ancien site dit « Les Maladières » devient « les Berges du Renon »

Logidia, bailleur social oriente sa politique d'habitat vers la construction de logements de qualité. Avec la démolition de deux barres d'immeubles, le paysage s'est trouvé modifié. Tout juste sortis de terre, les nouveaux bâtiments aujourd'hui appelés « Les Berges du Renon », sont traversés par une nouvelle voie : rue Germaine Mazuy.

Logidia contribue à l'amélioration du cadre de vie de leurs occupants par une exigence accrue en termes de confort, d'économie d'énergie et d'esthétique. En privilégiant des constructions à taille humaine, les petits immeubles collectifs sont conçus de manière à répondre aux critères du développement durable.

Depuis le 15 décembre, la première tranche a été livrée. Ce sont :

- un bâtiment de 14 logements allant du T2 au T4 sur rez-de-chaussée et deux étages
- 4 pavillons individuels de type T4 en duplex.

La livraison de la deuxième tranche est prévue quant à elle fin du premier semestre 2022.





Des nouvelles de notre commerce local

- ▶ Dans le contexte de la crise sanitaire et en soutien à nos commerçants, la **Municipalité a souhaité renouveler l'extension de leurs terrasses sur le domaine public** dès le mois de mai jusqu'au week-end « Saveurs en Veyle » début octobre. Ceci permet de les épauler dans leur activité et de les aider face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer.
- ▶ En partenariat avec la Communauté de Communes de la Veyle et plus particulièrement avec Corinne HO (manager des Centres Bourgs et redynamisation du territoire), l'**Union Commerciale, en sommeil depuis quelques années, a été relancée** et un bureau constitué :

Présidente : Morgane BEAUDET / Bar Le Trotteur

Vice-Président : Loïc JURADO / Bernollin Immobilier

Secrétaire : Annabelle CORRAND / Ana'belle Coiffure

Secrétaire adjointe : Magali BIENFAIT / Destination Ressource

Trésorière : Gaëlle RAULIN / Vonnas Multimédias Services

Trésorière adjointe : Elodie DESMARIS / Le Fournil d'Elodie

Avec le concours de la Municipalité de Vonnas, l'Union Commerciale a organisé le **mercredi 8 décembre, un premier marché de Noël** sur la Place Ferdinand de Béost. Certains de nos commerçants ont pu vendre leur production ou se faire connaître. Nos producteurs locaux que l'on retrouve chaque vendredi sur le marché itinérant de la Communauté de la Veyle étaient également présents.

Ensemble, ils ont proposé un tour en calèche avec le Père-Noël, offert un goûter à chacun des enfants du territoire de la Communauté de Communes (chocolat chaud, crêpes, ...), et du vin chaud aux adultes. A la nuit tombante, c'est Alain Givord, Maire de Vonnas, qui a ouvert les festivités des fêtes de fin d'année par l'éclairage du sapin. Les enfants de l'école Saint-Joseph et les résidents du Triolet en ont réalisé les décors (or et rouge - code couleur de l'union commerciale)

pour cette année. C'est l'implication de chacun qui a rendu possible ce marché de Noël. Les vonnassiens se sont déplacés nombreux. Quelle joie de voir pétiller les yeux des enfants !

Plus que jamais, les commerçants locaux, tant de notre commune que de l'ensemble de notre territoire ont besoin de notre soutien. N'hésitez pas à les contacter ! Ils sont disponibles sur les marchés (jeudi matin pour Vonnas et/ou les marchés itinérants de la Communauté de Communes de la Veyle) ou sur **AcheterenVeyle** <https://www.acheterenveyle.fr/>.

Depuis son lancement, la plateforme a déjà reçu plus de 20 000 visites et accueille désormais plus de 40 boutiques. Cette plateforme officielle des commerçants, artisans et producteurs de notre territoire a été créée et est animée par la Communauté de Communes de la Veyle avec le soutien de la Région Auvergne Rhône Alpes et la Banque des Territoires. Alors pour faciliter vos achats 100 % en Veyle rendez-vous sur **acheterenveyle.fr** !





La Ferme de Luponnas, la relève familiale

Julien Hartmann, âgé de 20 ans, titulaire d'un bac professionnel conduite gestion d'une entreprise agricole, a repris le 1^{er} janvier 2021, l'exploitation de son oncle Alain Morel. Située route de Luponnas, c'est un élevage de vaches allaitantes, taurillons, génisses (environ 170 bovins) nés pour partie sur l'exploitation puis élevés et nourris au moyen de fourrages et céréales produits sur l'exploitation.

En juillet 2021, il a créé une nouvelle production de poules pondeuses élevées en plein-air avec trois bâtiments de 500 poules. Les poules sont nourries avec une alimentation garantie sans OGM fournie par une entreprise locale. Julien précise « les bâtiments peuvent contenir chacun 620 poules, mais pour le bien-être animal, je ne suis pas allé au-delà de 500. Il en est de même pour leur parcours extérieur, plus grand que celui exigé par les normes d'installation. Grâce à cela, les poules offrent une qualité d'œufs supérieure par leur goût et la couleur de leur jaune. ». Un distributeur d'œufs est à votre disposition sur place.

Retrouvez les actualités de la ferme sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/fermedeluponnas/>



De la location de véhicules avec la SARL GUICHARDET

Installée en zone industrielle, 87 rue de l'industrie, la Sarl GUICHARDET (père et fils) propose la location de courte durée de matériels (mini-pelle, camion-benne) mais également de véhicules spécifiques tels que camion-frigo et véhicules légers jusqu'à 9 places aussi bien pour les professionnels que pour les particuliers. En parallèle de cette activité, vous pouvez également faire rénover vos véhicules anciens. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Le samedi sur rendez-vous.

Vous pouvez les joindre au 04 74 25 12 95.



Un bouchon Vonnassien, sur la Place Ferdinand de Béost

Monsieur et Madame Ducrozet, sont restaurateurs depuis 30 ans. Anciens gestionnaires du restaurant de notre camping municipal pendant trois saisons, ils ont repris depuis le 10 novembre un local commercial, place Ferdinand de Béost, sous l'enseigne « Le Bouchon Vonnassien ». Ils proposent des spécialités lyonnaises telles que le sabodet, les œufs meurette, et bien sur l'incontournable tête de veau. Le Bouchon Vonnassien est ouvert le midi du mardi au dimanche, et le soir le vendredi et le samedi.

Pour réserver, contactez le 04 74 32 95 69.



La friperie MAYAS a ouvert ses portes

Depuis le 27 novembre, Madame Sandra Costa Da Silva, maman de quatre enfants, sensible aux difficultés financières rencontrées par certaines personnes se soucie également de l'environnement. De ses réflexions est née l'idée d'ouvrir une friperie dont l'objectif premier est de vendre à bas prix des vêtements et accessoires peu portés. Le deuxième objectif, est de sensibiliser les gens au recyclage des vêtements et accessoires. En outre ceci permet d'avoir sur notre commune une boutique de vêtements qu'il n'y avait plus jusque là.

Avant de les proposer à la vente, elle leur assure un lavage et un repassage. Vous pouvez lui déposer vos vêtements et accessoires d'occasion, qu'elle reprend sous conditions de leur état, (pour ceux qu'elle ne peut reprendre ils seront remis aux œuvres caritatives telle que la Croix Rouge). Il est nécessaire de prendre rendez-vous en la contactant au 07 84 65 54 64. Prix de reprise des vêtements : 5 Euros le kilo et 2 Euros l'accessoire.

La boutique se situe au 53 rue du 19 mars 1962, à côté de la pharmacie. Horaires d'ouverture de la boutique du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.





Recensement de la population communale

Afin de déterminer le nombre de personnes qui habitent sur la commune, 6 agents recenseurs effectuent les opérations de recensement à Vonnas. L'adjointe au maire Nathalie Duclos explique la démarche.



Derrière, de gauche à droite : Richard Valette, Eliane Balmot, Martine Fèvre, Denise Zaragoza
Devant, de gauche à droite : Christiane Lacombe, Marcelle Canitrot, Annie Vallée

RECENSEMENT
DE LA POPULATION
2022
des chiffres
aujourd'hui
pour construire
demain

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données.

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

À quoi sert le recensement ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui nous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement.

Finalement, de l'analyse de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La participation de chaque habitant est essentielle : elle est même rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Comment ça se déroule ?

Plusieurs étapes **entre le 20 janvier et le 19 février** sont nécessaires au bon déroulement de l'opération :

- les six agents recenseurs ont effectué une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.
- ensuite, les agents passent une seconde fois pour présenter l'enquête.

Il sera proposé de répondre à l'enquête de préférence par internet (ou à défaut par papier), car ainsi, l'opération est à la fois plus rapide, plus simple et plus écologique.

- **Réponse via internet** : Il suffit juste d'appliquer votre code d'accès et votre mot de passe délivrés par l'agent recenseur, sur le site www.le-recensement-et-moi.fr et de vous laisser guider.

- **Réponse papier** : l'agent recenseur vous remettra lors de son passage des questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

Vous pouvez également les envoyer, ou les déposer, sous pli, à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Pour plus d'informations, consultez le site internet :
www.le-recensement-et-moi.fr



2022 - Année électorale

2022 sera une année électorale. Les élections présidentielles auront lieu le dimanche 10 avril et le dimanche 24 avril. S'ensuivront les élections législatives (élection des députés) le dimanche 12 juin et le dimanche 19 juin.

Nos anciennes salles de vote devenant trop exigües, désormais, **les bureaux de vote seront installés à la Salle des Fêtes Albert Trambly.**

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur la liste électorale de sa Commune de résidence. Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale vous pouvez le faire soit auprès du secrétariat de la mairie, soit directement en ligne sur le site service.public.fr à la rubrique papier - citoyenneté. Les jeunes atteignant leur majorité sont inscrits d'office sur les listes électorales.

Une refonte des cartes électorales sera effectuée en 2022 par les services de l'état, **vous recevrez chez vous quelques jours avant les élections votre nouvelle carte d'électeur.**

La carte d'électeur est valable pour tous les scrutins au suffrage universel direct et est délivrée à tout électeur inscrit sur la liste électorale. Elle n'a pas de limite de validité, elle est gratuite et d'un modèle uniforme.

Lorsque vous vous présentez au bureau de vote, **il est nécessaire de justifier de votre identité avec la carte nationale d'identité** ou toute autre pièce valide (vous en trouverez la liste sur le site du gouvernement, à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>). La présentation de la carte électorale est conseillée.



Commémoration armistice du 11 novembre 2021



Cette année, les habitants de Vonnas ont pu assister à la cérémonie du 11 novembre.

Ils étaient nombreux à venir rendre hommage aux combattants de la 1^{ère} guerre mondiale et honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts au champ d'honneur.

Représentants des Anciens Combattants, de la Gendarmerie, des Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers, de la classe défense du collège, de la Croix Rouge et des Elus, avaient pris place autour du monument aux morts pour commémorer l'armistice de 1918.

Accompagnés de leurs professeurs, les élèves des 2 écoles ont pris part à cet anniversaire. Les enfants ont lu des textes, et le maire le discours de la ministre des armées. Il a énuméré les noms des soldats morts pour la France dans les opérations extérieures.

Impliqué fortement, un élève de la classe défense était porte-drapeau. Il est émouvant et réconfortant de voir autant de jeunes concernés par l'Histoire de notre pays.

Marc Vavrille, Président des anciens combattants, accompagné d'une jeune élève a déposé une gerbe devant le monument aux morts.

La chorale du Cercle d'Argent terminait la cérémonie avec l'interprétation de la Marseillaise.



Etat civil 2021



Naissances 2021

ANSELME Auguste Georges Marceau né le 02 Mars 2021 à Viriat (Ain)
BADET Louna née le 28 Octobre 2021 à Viriat (Ain)
BERTHET Alix Nicole Corine née le 10 Septembre 2021 à Viriat (Ain)
BHOLAH Sahil né le 03 Septembre 2021 à Viriat (Ain)
CASTILLO-LOPEZ Tino né le 14 Octobre 2021 à Viriat (Ain)
CONDEMINE Alba née le 16 Novembre 2021 à Viriat (Ain)
DIAKITÉ Mohamed Moustapha né le 31 Octobre 2021 à Viriat (Ain)
DIEBOLD Hugo né le 28 Juin 2021 à Viriat (Ain)
FERRO SCHULER Mia née le 17 Juillet 2021 à Mâcon (Saône et Loire)
FERRY Wendy née le 07 Juin 2021 à Bron (Rhône)
GUILLARD Sacha né le 19 Mars 2021 à Viriat (Ain)
GOUJON Sadie Emma Rose née le 20 novembre 2021 à Ecully (Rhône)
HOAREAU Mya née le 14 Juillet 2021 à Viriat (Ain)
MARTIN Tiago Antonin né le 22 Août 2021 à Viriat (Ain)
MONNET Elio né le 20 Octobre 2021 à Viriat (Ain)
PENIN Noah né le 07 Mai 2021 à Mâcon (Saône et Loire)
PERRON Héloïse Soline née le 9 avril 2021 à Viriat (Ain)
PIN Noham né le 27 avril 2021 à Viriat (Ain)
POULAIN RIVOIRE Clément Elen Marie né le 31 octobre 2021 à Gleizé (Rhône)
RABUS Kélio né le 1^{er} janvier 2021 à Gleizé (Rhône)
ROLLIN Maloé née le 30 septembre 2021 à Viriat (Ain)
SAËDAOUI Misk née le 10 janvier 2021 à Viriat (Ain)
SALMI Iyad né le 20 septembre 2021 à Viriat (Ain)
SAUNIER TRINQUÉ Maria Shelby née le 23 avril 2021 à Viriat (Ain)
SCHWEITZER Maélyne née le 28 Octobre 2021 à Viriat (Ain)
SIONG Eléonor Ntshua Nplaim née le 09 novembre 2021 à Viriat (Ain)
SIONG Ophélie Nkauj Hli née le 26 avril 2021 à Viriat (Ain)
TERRADE Milana Serena Ines née le 19 Octobre 2021 à Mâcon (Saône et Loire)
TETUAHITI Vaiahu Kayden né 19 avril 2021 à Viriat (Ain)
THYTE MICKANGOU Camila Alice née le 23 juillet 2021 à Viriat (Ain)
TRIMBUR Giulyan né le 31 janvier 2021 à Viriat (Ain)
XIMÉNA Hannah Maryam Yosephyah née le 07 mars 2021 à Bourgoin-Jallieu (Isère)



Mariages 2021

PERRIN Willy et **GONZALEZ Maria** Dolorès le 21 Mars 2021
TERRENI Marco et **EXURVILLE Cindia** le 10 Juin 2021
DOUACHE Bilal et **ABDELMALKI Jamila** le 12 Juin 2021
STEVENS Gilbert Jean-Claude et **DE LILLA Nadine** Paola le 26 Juin 2021
CHABROULIN Guillaume Jean-Michel et **VANDROUX Coralie** le 3 Juillet 2021
DUCHOSAL François Théophile et **PICHON Jill** Anne le 10 Juillet 2021
VINÇON Arnauld Maurice Kléber et **THIBON Fanny** Léa Justine le 16 Juillet 2021
ROUSSET Aline Béatrice et **VAZQUEZ Alicia** le 17 Juillet 2021
DUSSARDIER Matthieu et **PELLETIER Emeline** Catherine Virginie le 7 Août 2021
ARRAMBOURG Jean-Marc André et **CETOUTE Scherline** le 7 Août 2021
MONNET Cédric et **BAGARRY Sandrine** le 7 Août 2021
WEBER Laurent Xavier François et **COINDARD Elisabeth** le 21 Août 2021
MAGNE Olivier Axel et **EVIEUX Aude** Nadège le 21 Août 2021
DEGOUT Martin Nicolas et **BLANC Alexandra** Marjorie le 28 Août 2021
MARRE Yohan Nicolas et **MATSOUKIS Flore** Jeanne Lucie le 4 Septembre 2021
RUER Romuald Guy et **BAUDIER Cindy** Virginie le 18 Septembre 2021
BAS Ludovic et **JOLY Charlotte** Andrée le 16 Octobre 2021
ALIX Marie Hélène Josette et **GUÉRIN Catherine** Alice



Décès 2021

DAS NEVES FERNANDES Emilia veuve **DAS NEVES** le 6 Janvier 2021 à Mâcon (Saône et Loire)
WOJCIECHOWSKI Annette épouse **GRONDIN** le 8 Janvier 2021 à Pont-de-Vaux (Ain)
LITAUDON Gilles le 11 Janvier 2021 à Hauteville-Lompnes (Ain)
BARDIC Josip le 20 Janvier 2021 à Viriat (Ain)
JACQUET Louis Jean Marc le 1^{er} février 2021 à Vonnas (Ain)
BUISSON Michel Roger le 5 février 2021 à Vonnas (Ain)
CIZAIRE Claude Roger le 6 Février 2021 à Bourg-en-Bresse (Ain)
TANTON Jean Marie le 8 Mars 2021 à Viriat (Ain)
LAMBERET Nicole épouse **HATTY** le 23 Mars 2021 à Bourg-en-Bresse (Ain)
TOURNAY Françoise Claire Emilienne épouse **AMAND** le 29 Mars 2021 à Mâcon (Saône et Loire)
BENCHAO Didier le 5 Avril 2021 à Viriat (Ain)
NÉVORET Emma Jeanne Veuve **FOREY** le 7 Avril 2021 à Viriat (Ain)
VILLIER Chantal Simone épouse **COCHET** le 9 avril 2021 à Chalon-sur-Saône (Saône et Loire)
PERROT Jeannine Aimée veuve **BÉRÉZIAT** le 7 Mai 2021 à Viriat (Ain)
FERRAND Edmond Jean Claude le 23 Mai 2021 à Bourg-en-Bresse (Ain)
DESPLANCHES Roger le 26 Mai 2021 à Vonnas (Ain)
MAZOYER Camille le 24 Mai 2021 à Viriat (Ain)
LAURENT Jean-Claude Léon le 28 Mai 2021 à Saint-Rambert-en-Bugey (Ain)
PROBEL Roger André Louis le 11 Juillet 2021 à Bourg-en-Bresse (Ain)
BROYER Gwendoline Elisa le 16 Juillet 2021 à Saint-Maurice-d'Ardèche (Ardèche)
LEFEBVRE Bernard Paul Louis le 2 Août 2021 à Viriat (Ain)
BATY Marie Rose Germaine épouse **BREVET** le 15 Août 2021 à Saint-Rambert-en-Bugey (Ain)
ROZIER Georges le 13 Octobre 2021 à Bourg-en-Bresse (Ain)
DALBY Guy Sylvain le 19 Octobre 2021 Vonnas (Ain)
RAFFIN Louis le 15 Octobre 2021 à Viriat (Ain)
DEUSCHT Robert le 14 Novembre 2021 à Vonnas (Ain)
MIGNOT Simone Annette le 6 Novembre 2021 à Bourg-en-Bresse (Ain)
MICHON Denis le 18 novembre 2021 à Vonnas (Ain)